

Le 13/02/2015 16:58, e-mail@cpam-toulon.cnamts.fr a écrit :

"Depuis plusieurs jours, un certain nombre d'établissements de santé de la région rencontrent une augmentation significative de l'activité notamment dans les services d'urgence et se déclarent en "tension".

Les niveaux d'activités des services urgences, de la médecine générale, ainsi que les incidences mesurées par le réseau Sentinelles sont très supérieurs à ceux observés les années précédentes.

Cela s'accompagne de nombreuses difficultés rencontrées dans les établissements de santé. et liées notamment à des pathologies infectieuses (grippe, infections respiratoires aiguës...).

J'attire votre attention sur les mesures à mettre en œuvre afin d'éviter d'adresser dans toute la mesure du possible des patients aux urgences en nombre trop important.

Situation épidémiologique

Grippe

Au niveau national, l'Invs signale que l'épidémie de grippe est toujours en phase ascendante et dominée par le virus A(H3N2).

Le nombre de consultations pour syndromes grippaux en médecine ambulatoire continue à augmenter fortement: le pic pourrait être atteint cette semaine. La région Paca fait partie des régions fortement impactées.

La part des personnes hospitalisées après passage aux urgences ou la létalité des cas graves de grippe admis en réanimation restent dans les valeurs attendues. Mais, on observe une nouvelle augmentation de l'excès de mortalité toutes causes, essentiellement chez les personnes de 65 ans et plus. La part attribuable à la grippe dans ces décès n'est pas connue.

La couverture vaccinale des populations à risque est insuffisante et l'efficacité du vaccin est limitée pour le virus A(H3N2). Les virus B et A(H1N1) circulant sont identiques à la souche vaccinale, ce qui n'est pas le cas pour tous les virus A(H3N2).

Gastro-entérites aiguës

Le taux d'incidence des diarrhées aiguës reste au niveau régional au dessus du seuil épidémique. Il reste au même niveau de puis plusieurs semaines.

Le taux d'hospitalisation serait proche de 1% des cas.

Mesures de prophylaxie

Mesures de prévention - précautions standard

Même si la vaccination reste la meilleure protection contre la grippe, il est indispensable de rappeler la mise en œuvre efficace des mesures d'hygiène, notamment chez les professionnels de santé (friction hydro alcoolique des mains et le port du masque notamment par le personnel non vacciné)

Pour les établissements pour personnes âgées, le traitement antiviral prophylactique post exposition doit être initié dans les 48h qui suivent un contact avec une personne ayant présenté un syndrome grippal sans attendre la confirmation virologique.

Dans ce contexte d'une protection vaccinale moins efficace vis-à-vis du virus A(H3N2) circulant, il est fortement recommandé de mettre en place un traitement antiviral précoce chez les personnes symptomatiques sans attendre la confirmation virologique du diagnostic (avis du HCSP du 5/3/2012) quel que soit le statut vaccinal, chez les personnes visées par les recommandations vaccinales, en particulier les personnes âgées.

L'efficacité du traitement étant corrélée à la précocité de son administration, il doit être initié le plus rapidement possible, sans attendre le résultat du test de confirmation virologique du diagnostic s'il a été réalisé.

L'utilisation dès les premières 48 heures des traitements antiviraux permet une réduction de la durée de la maladie et des formes sévères.

Paul CASTEL

Directeur général de l'Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur"